



Acceptabilité Sociale

UNE CONDITION INCONTOURNABLE
AU SUCCÈS DE GRANDS PROJETS

5 DÉCEMBRE | Hôtel Hyatt Regency, Montréal

www.lesaffaires.com/evenements/acceptabilite

Jusqu'à
350\$
DE RABAIS
avant le
4 octobre*

Acceptabilité Sociale

UNE CONDITION INCONTOURNABLE AU SUCCÈS DE GRANDS PROJETS

Vous êtes conscient du fait que l'acceptabilité sociale est un enjeu essentiel de la réussite de vos projets. Obtenir l'appui et la collaboration des communautés locales et des différentes parties prenantes est désormais une exigence pour la réussite de grands projets.

Pour réussir, une démarche bien planifiée s'impose !

Au nom du journal *Les Affaires*, j'ai le plaisir de vous inviter à une conférence qui portera sur cet enjeu maintenant crucial, l'acceptabilité sociale.

En effet, les contextes et les facteurs qui influencent le développement de nouveaux projets évoluent rapidement. D'ailleurs, l'actualité nous fait prendre conscience que récemment, plusieurs grands projets ont fait les frais d'une forte mobilisation citoyenne. La centrale thermique au gaz naturel du Suroît, le Casino de Loto-Québec et du Cirque du Soleil, la privatisation partielle du parc national du Mont-Orford pour un projet immobilier sont des dossiers maintenant classés qui ne verront jamais le jour, puisque les citoyens concernés qui s'y opposaient ont gagné leur cause.

Les promoteurs avaient-ils fait le nécessaire afin de bien comprendre les différentes parties prenantes et établir un climat de collaboration ? Quel aspect faisait défaut dans leur approche ?

Cette conférence est une occasion unique pour bien saisir la manière d'intégrer une démarche qui favorisera l'acceptabilité sociale dans la gestion de vos projets.

Participez également (en option) aux 2 ateliers pratiques qui auront lieu le 6 décembre. L'un traitera de la consultation en temps de crise et l'autre abordera les stratégies de communications qui sont essentielles à l'établissement d'un climat de confiance et de collaboration avec les parties prenantes de votre projet.

Soyez proactif, inscrivez à votre agenda notre événement sur l'acceptabilité sociale des 5 et 6 décembre prochains.

Au plaisir de vous y rencontrer,



Diane Arseneau, LL.B., MBA
Directrice, Événements *Les Affaires*

Jusqu'à
350\$
DE RABAIS
avant le
4 octobre*



5 DÉCEMBRE 2012

Hôtel Hyatt Regency, Montréal

5 bonnes raisons de participer :

- Vous outiller pour mener à bien votre projet tant en amont qu'en aval ;
- Vous mettre au fait de ce qui se passe sur le terrain de l'acceptabilité sociale ;
- Vous inspirer des meilleures pratiques pour favoriser l'acceptabilité sociale de vos projets ;
- Comprendre la mobilisation citoyenne au moyen d'exemples de projets québécois ;
- Réussir à implanter un processus de consultation des parties prenantes de votre gestion de projet et à diminuer les risques d'affaires.

Venez bénéficier de l'expérience et de l'expertise de :



CONFÉRENCE | MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2012

8 h 15 Accueil des participants

8 h 45

Mot d'ouverture de la présidente d'honneur



Hélène Lauzon
Présidente
**CONSEIL PATRONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC**

9 h 00

Le bon voisinage, ça se pratique!



Jacques Bénard
Associé principal
ACERTYS | RELATIONS CITOYENNES

Ayez en main un portrait des pratiques mises en place par 21 entreprises implantées au Québec et oeuvrant dans différents secteurs d'industries.

- Quels moyens mettent-elles en place pour profiter de bonnes relations avec leurs communautés de proximité?
- Qu'est-ce qui les motivent à agir?

L'analyse des pratiques de ces entreprises vous permettra d'évaluer vos approches et de vous inspirer des nombreuses pistes d'amélioration proposées.

9 h 40 **ÉTUDE DE CAS**

Quelles sont les prémisses et les conditions gagnantes pour réussir une démarche d'acceptabilité sociale?



Julie Boudreau
Directrice, affaires publiques
INNERGEX

- Quels sont les enjeux actuels du développement de grands projets?
- L'acceptabilité sociale : une affaire de culture d'entreprise?
- Quels sont les impacts éventuels de la non-acceptabilité sociale, par rapport aux coûts d'une démarche réussie?
- Quelles bonnes pratiques peuvent contribuer à favoriser l'acceptabilité sociale?

10 h 30

Démystifiez les dessous de la mobilisation citoyenne afin de diminuer les risques de non-acceptabilité de vos projets



Pierre Batellier
Coordonnateur Développement durable et chargé de cours
HEC MONTRÉAL
et membre du Comité de coordination du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste

La nouvelle intelligence citoyenne qui s'est développée force l'adoption de nouvelles pratiques qui misent sur le dialogue, la rigueur et la transparence : êtes-vous prêts?

- Quelles sont les attentes des citoyens aujourd'hui?
- Quelles nouvelles dynamiques sont à prendre en considération?
- Quels exemples illustrent le pouvoir de la mobilisation citoyenne? Mont-Orford, projet de port méthanier de Rabaska, gaz de schiste, développement minier, etc.
- Quels sont les savoir-faire acquis par les citoyens au cours des luttes?
- Qu'est-ce qui a changé au cours des dernières années?

11 h 10 **Pause réseautage**

11 h 20 **ÉTUDE DE CAS**

Soyez à l'écoute : comment réussir à bâtir une relation de confiance avec les communautés



Jean Roy
Vice-président principal et Chef de l'exploitation
KRUGER ÉNERGIE

- Les relations avec la communauté : une stratégie de communication ou une philosophie d'entreprise?
- Consultations publiques ou séances d'information : un exercice à sens unique?
- Comment adapter son approche aux attentes des communautés touchées par un projet?
- Les nouveaux médias : des outils ou des menaces?
- L'acceptabilité sociale : un processus limité dans le temps?
- Comment devenir un bon voisin, et le rester?

12 h 00 **Dîner réseautage**

Soyez à l'écoute : brisez le cercle de la non-confiance !

13 h 30 ÉTUDE DE CAS

Comment optimiser votre processus de consultation afin de susciter l'adhésion des parties prenantes ?



Pierre-Philippe Dupont
Directeur du développement durable
ROYAL NICKEL CORPORATION

- Quelles sont les meilleures approches d'information, de consultation et de participation ?
- Quand lancer et par où commencer le processus de consultation ?
- Planifiez les scénarios : d'où viendront les opposants ?
- Comment dépolitiser votre processus de consultation ?
- Comment se comporter avec les opposants intractables de votre projet ?
- Que faire quand des groupes qui s'opposent aux projets ne se présentent pas aux séances de consultation ?
- L'impact des consultations sur votre projet : comment bonifier un projet à la suite du processus de consultation ?

14 h 15 ÉTUDE DE CAS

Combiner les moyens : concevoir une stratégie intégrée pour accroître la participation des citoyens



Jean Savard
Chef d'équipe, Information et concertation, grands projets
VILLE DE MONTRÉAL

- Comment rejoindre certains groupes cibles généralement absents des activités de consultation ?
- Quand et comment compléter vos activités de consultation traditionnelles par des forums de discussion en ligne ?
- Comment attirer les participants vers ces nouvelles plateformes de consultation ?
- Quels apprentissages peut-on tirer des premières expériences intégrant une interaction sur le terrain et en ligne avec les citoyens ?

15 h 00 Pause réseautage

15 h 20 ÉTUDE DE CAS

Le gaz de schiste à l'ère de l'acceptabilité sociale 2.0



Paul Allard
Président
PARTA DIALOGUE

- Les médias sociaux sont-ils un élément incontournable de la démarche d'acceptabilité sociale ? Quand et comment peuvent-ils vous être utiles ?
- Comment évaluer les avantages, les inconvénients et les coûts liés à l'utilisation des médias sociaux au sein de votre processus ?
- De la veille au dialogue sur les médias sociaux : comment s'y préparer ?
- Quelles sont les étapes de mise en œuvre d'une stratégie 2.0 au sein de votre démarche de consultation ?
- Comment les médias sociaux peuvent-ils contribuer à renverser la tendance, en cas d'une forte opposition à votre projet ?

16 h 20 Mot de clôture de la présidente d'honneur

16 h 45 Fin de la première journée



- **L'Acceptabilité Sociale est :**
- «Le résultat d'un processus par lequel les parties concernées construisent ensemble les conditions minimales à mettre en place, pour qu'un projet, programme ou politique s'intègre de façon harmonieuse, et à un moment donné, dans son milieu naturel et humain».
- Source : Caron-Malenfant, Julie et Thierry Conraud, «Guide pratique de l'acceptabilité sociale: pistes de réflexion et d'action», Édition DPRM, 2009.

8 h 30 Accueil des participants

9 h 00 ATELIER A

Consulter en temps orageux :
rebâtir les ponts avec ses parties prenantes



Cédric Bourgeois
Président
TRANSFERT ENVIRONNEMENT

L'atelier participatif s'attardera spécifiquement à décortiquer les conditions préalables nécessaires et à identifier les actions à entreprendre pour qu'une entreprise puisse espérer conduire des consultations fructueuses et satisfaisantes aux yeux des parties en temps de « crise ».

La difficulté éprouvée par les entreprises à répondre à ce défi est aujourd'hui la cause d'échec, d'abandon, de retard ou d'insatisfaction chronique dans de nombreux projets.

Objectifs pour les participants à l'atelier :

- Connaître les approches et les techniques favorisant l'acceptabilité sociale ;
- Se familiariser avec les mécanismes permettant d'identifier les risques et de prévenir ou d'agir promptement ;
- Mieux maîtriser les contextes sociaux délicats afin d'éviter d'en arriver à une situation de désamorçage ;
- Découvrir comment une démarche d'ouverture structurée et systématique permet d'éviter les crises sociales.

Quelques mots sur Transfert Environnement

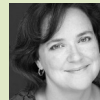
Transfert Environnement est une firme d'ingénierie sociale qui facilite l'élaboration et la mise en œuvre de projets de concert avec les communautés d'accueil à l'aide de mécanismes de participation publique.

Transfert Environnement propose une démarche sociale systématique qui encourage la démocratie directe, les approches « gagnant-gagnant » et l'intégration du développement social dans l'application du développement durable.

12 h 00 Dîner pour les participants inscrits aux 2 ateliers

13 h 00 ATELIER B

Mettez en place une stratégie de communication bien planifiée au sein de votre démarche d'acceptabilité sociale



Isabelle Perras
Vice-présidente et
directrice générale
CITOYEN OPTIMUM



Marie-Claude Lavigne
Vice-présidente
CITOYEN OPTIMUM

Maximisez l'impact de votre démarche en acceptabilité sociale au moyen de la conception d'une stratégie de communication complète et efficace. En ce domaine, la réussite dépend de la façon dont votre entreprise fera connaître son projet. Et tout est vraiment dans la manière !

- Quand et comment prendre l'initiative des échanges avec les publics cibles ?
- Faut-il nécessairement avoir un représentant sur le terrain ?
- Quels sont les outils indispensables pour déployer une stratégie de communication efficace ?
- Quelle importance accorder aux médias sociaux ?
- Comment faire preuve de transparence tout en préservant certaines informations stratégiques et concurrentielles ?
- Comment communiquer les risques environnementaux ?
- Travailler avec les médias : comment y parvenir ?
- Le plan de communication, un levier pour l'entreprise ?
- Quelles sont les erreurs à éviter ?
- Faut-il établir une stratégie de communication interne en acceptabilité sociale ?

En plus des activités à mettre en œuvre et des attitudes à adopter, certaines valeurs de base sont indispensables à la réussite de toute stratégie de communication en acceptabilité sociale. Venez découvrir les valeurs essentielles, et surtout, apprenez comment définir vous-même votre projet avant que d'autres ne le fassent à votre place.

Quelques mots sur Citoyen Optimum

Fondé en 1980, Citoyen Optimum est un des plus importants cabinets de relations publiques au Canada. Au Québec, Citoyen Optimum se classe parmi les trois entreprises de relations publiques les plus importantes. La firme est membre accrédité A+ de l'Alliance des cabinets de relations publiques du Québec (ACRPQ) et lauréate de nombreux prix et distinctions.

16 h 00 Fin des ateliers




Investissez dans l'acceptabilité sociale et diminuez vos facteurs de risques.

Jusqu'à
350\$
DE RABAIS
avant le
4 octobre*

		PRIX		
		Prix jusqu'au 4 octobre	Prix jusqu'au 1 ^{er} novembre	Prix réguliers
5 déc.	Conférence	○ 895\$	○ 995\$	○ 1095\$
6 déc.	AM Atelier A	○ + 420\$	○ + 495\$	○ + 495\$
	PM Atelier B	○ + 420\$	○ + 495\$	○ + 495\$

		PRIX PRÉFÉRENTIELS*	
		Prix jusqu'au 1 ^{er} novembre	Prix réguliers
5 déc.	Conférence	○ 695\$	○ 845\$
6 déc.	AM Atelier A	○ + 345\$	○ + 420\$
	PM Atelier B	○ + 345\$	○ + 420\$

* Applicables aux employés du secteur public et d'organismes sans but lucratif (OSBL).

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE : 
lesaffaires.com/evenements/acceptabilite

* Vous devez obligatoirement mentionner le code promo **WEB** lors de votre inscription pour bénéficier du rabais en vigueur

Veillez prendre note que les ateliers ne peuvent pas être vendus individuellement, ces activités sont offertes uniquement à l'achat de la conférence

Tous les prix sont assujettis à la TPS et la TVQ à moins que votre organisation soit exonérée de ces taxes.

Numéro d'enregistrement TPS: R 874 372 402

Numéro d'enregistrement TVQ: 1205 098 115

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Société : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Si vous ne désirez plus recevoir de communications du journal *Les Affaires*, veuillez cocher cette case:

MODE DE PAIEMENT

Paiement inclus (veuillez ajouter les taxes applicables et indiquer le code de conférence 2002 sur votre chèque)

Facturez-moi S.V.P. Visa Master Card Amex

N° de la carte : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Signature : _____

Expiration : ____ / ____

Nom et titre de la personne responsable de l'approbation : _____

CONTACTEZ-NOUS :

☎ : 514 392-4298 ou 1 855 392-4298

☎ : 514 392-2063

✉ : conferences@tc.tc

INVITEZ VOS COLLÈGUES ET PROFITEZ DE RABAIS AVANTAGEUX :

2 ou 3 personnes → 15% 4 ou 5 personnes → 20%

Groupe de 6 personnes et plus → 25%

Rabais applicables sur les prix réguliers

CET ÉVÉNEMENT S'ADRESSE AUX :

VP et directeur communications, affaires publiques et affaires corporatives, environnement et développement durable, directeur de projet et gestionnaire de projets, infrastructure, environnement, relations avec les communautés, responsable des évaluations d'impacts, agent de liaison avec la communauté.

Profitez de cette occasion pour rejoindre votre marché cible. Pour savoir comment cette conférence peut vous fournir une occasion unique :

- ➔ de visibilité auprès de décideurs dans ce domaine
- ➔ d'exposer vos produits et services
- ➔ de positionner votre entreprise dans ce domaine au moyen d'une commandite, communiquez avec Christian Laramée au 514 392-4126.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les rabais sur l'inscription sont valides jusqu'au 4 octobre 2012 et 1^{er} novembre 2012 inclusivement. Ces rabais ne sont pas cumulables aux rabais de groupe. Les frais de participation comprennent la documentation de la conférence, le repas du midi et des collations et boissons aux pauses-café selon votre inscription. Notez que vous ne pouvez participer à cette conférence que si vous effectuez votre paiement au plus tard le jour même de la conférence. Vous pouvez vous inscrire par téléphone ou en ligne, par chèque ou par carte de crédit Visa, MasterCard et Amex. Veuillez faire parvenir votre chèque à l'ordre de Médias Transcontinental SENC A/S Audrey Mireault en indiquant le code de conférence 2002 à l'adresse: 1100, boul. René-Lévesque Ouest, 24^e étage à Montréal (Québec) H3B 4X9.

UNE POLITIQUE D'ANNULATION FLEXIBLE

Toute demande d'annulation doit obligatoirement être envoyée par courriel à conferences@tc.tc au plus tard dix (10) jours ouvrables avant l'événement pour remboursement. Le fait de ne pas participer à la conférence ne vous libère en aucune façon de l'obligation d'acquitter les frais exigibles. Cependant, vous pouvez en tout temps vous faire remplacer par une personne de votre choix en nous en avisant par écrit. Les organisateurs se réservent le droit de modifier en tout ou en partie la programmation, et ce, sans préavis.

LIEU DE LA CONFÉRENCE

La conférence aura lieu à l'hôtel Hyatt Regency, 1255 rue Jeanne-Mance, Montréal (Québec) H5B 1E5.

PARTICIPANT DU QUÉBEC

Le coût de la formation peut constituer une dépense de formation admissible en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.